CERTIFICAT





ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° B10/252 RÉV. 9

Attribué à ACOR

Pour les aciers

TSHA RIVAFIL

Fabriqués sur le site de CREIL (60)

En vertu de la présente décision notifiée par **l'AFCAB**, **AFNOR** certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF** 139.

Date de décision : 12/12/2024 Date de validité : 31/03/2028

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site <u>www.afcab.com</u> Ce document contient 3 pages y compris celle-ci. Pour L'AFCAB,

N:

Bruno MARIN Président de l'AFCAB.



AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.com • info@afcab.com

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification F - Aciers pour béton armé - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque F - Aciers pour béton armé.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification — Aciers pour béton armé - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB**: www.afcab.com rubrique "Certificats". Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo — Aciers pour béton armé et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
ACOR 14, rue des Usines F - 60100 CREIL	RIVA ACIER S.A. Tél: (33)(0)1 30 98 20 00 Fax: (33)(0)1 30 92 71 92 E-mail: commercial.serviceclient01@rivagroup.com	ACOR 14, rue des Usines F - 60100 CREIL

ACIERS CERTIFIÉS

Nom de l'acier : TSHA RIVAFIL
Norme de référence : NF A 35-080-2

<u>Nuance</u>: B500A Forme de livraison : Treillis soudés

Diamètres: 5.5 à 9 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)

Résistance à la fatigue : Non attestée

<u>Marquage</u>: L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.com • info@afcab.com

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque F- Aciers pour béton armé délivrée par l'AFCAB :

- - Limite d'élasticité : > 500 MPa (valeur caractéristique), > 475 MPa (valeur minimale).
 - Rapport R_m/R_e: ≥ 1,05 (valeur caractéristique), ≥ 1,03 (valeur minimale)*.
 - A_{gt}: $\geq 2,5\%$ (valeur caractéristique), $\geq 2\%$ (valeur minimale)*.
 - Masse linéique : + 4,5%.
 - Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. www.afcab.com rubrique documents pour la certification).
 - Résistance au cisaillement des assemblages soudés : > 25% de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
 - Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur <u>+</u> max (25 mm ; 0,5%) et espacements <u>+</u> max (15 mm ; 7,5%).
 - *: valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification Aciers pour béton armé RCC03 en vigueur,
- ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.

Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.

CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

- Voir le détail des options certifiées par le titulaire dans le chapitre « aciers certifiés » :
 - Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de σ_{max} = 60 % de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte $2\sigma_a$ de 100 MPa, conformément au §7.3.4 de la norme NF A 35-080-2.

AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON 28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.com ● info@afcab.com